

Intervention de Stéphanie MAZA
Conseillère départementale PAU 1
Au nom du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président, chers et chères collègues,

Depuis 2015, il est de tradition que le Groupe de Gauche vous interpelle sur votre politique de prévention. Nous ne dérogerons pas, aujourd'hui, à cette tradition !

En préambule, je voudrai revenir Monsieur le Président sur un point. Vous nous reprochez concernant la prévention spécialisée de défendre le dispositif antérieur. Ce n'est pas le cas ! Ce que nous avons dénoncé c'est votre méthode.

Notre souci aujourd'hui est d'avancer. **Ce que nous défendons c'est la prévention !** Nous voulons que ce dispositif soit efficient, que la prévention soit un des enjeux essentiel pour le présent et l'avenir comme l'a si bien dit notre collègue à l'instant, et c'est la raison pour laquelle nous vous avons demandé à maintes reprises d'être associés à la réflexion, au travail mené sur ce sujet, notamment sur le schéma départemental de prévention spécialisée. Nous sommes des élus de terrains, nous connaissons nos territoires, les situations fragiles, nous avons à apporter.

Le rapport qui vient de nous être présenté s'inscrit « dans un contexte inédit de crise qui impacte fortement les politiques de solidarités humaines, compétences majeures du Département ». A la lecture de ces premiers paragraphes soulignant [les enjeux de la crise, la capacité d'adaptation de toutes les parties prenantes], nous espérons des nouvelles mesures, des moyens supplémentaires, des actions innovantes au profit des jeunes, de leurs familles fragilisés, « propulsées dans la précarité et la détresse psychologique ».

Permettez-moi de dire, Monsieur le Président, que nous restons sur notre faim.

Ce budget primitif manque d'ambition pour notre jeunesse qui souffre.

Oui, il y a de nouveau une mission départementale laissée pour compte au chapitre des solidarités humaines, c'est la prévention et plus particulièrement la prévention spécialisée. Nous abordons le sujet de la prévention spécialisée depuis votre décision de diviser les moyens par 2 sur Pau et Bayonne et pourtant, l'enjeu ne semble toujours pas compris. Rappelons ici quelques chiffres : budget de la prévention spécialisée en 2015 : 2 310 839 € , en 2021 : 1 597 392 € ...

Vous me permettez donc de revenir sur le sujet.

Depuis 2015, le nombre d'éducateurs a baissé et désormais, ce sont des associations et une agglomération qui assurent cette mission. Nous demandons chaque année un

bilan des actions et 5 ans plus tard, il semble que ce bilan ait enfin été réalisé et notre collègue, Madame Trounday, nous a assuré que nous en prendrions prochainement connaissance. Mais quand ?

Nous avons tous et toutes conscience des dégâts de cette crise sanitaire sur les jeunes et il est bien évident, comme l'a rappelé Henri Etcheto dans son discours introductif, que nous attendions des mesures à la hauteur les concernant.

Les confinements successifs, la mise en place des protocoles sanitaires, l'isolement, sont autant de mesures qu'ont subies les enfants et adolescents, ce qui a pu engendrer des pertes de repères. Certains parents se retrouvent eux-mêmes perdus, en difficulté et ont du mal à assumer leur rôle de parents.

Au moment où les Maisons des jeunes et de la culture (MJC) et les centres sociaux, dont soulignons ici le travail sur le terrain et le soutien du Département, assurant une mission prévention jeunes sont fermés, les éducateurs, sans moyens supplémentaires, doivent redoubler d'attention.

On le sait, la déscolarisation issue du premier confinement a des conséquences encore aujourd'hui. Il faut redonner un cadre bien sûr, rassurer sur les retards pris et redonner confiance. Ce lien ne peut qu'être personnalisé et nécessite donc de renforcer les équipes, des créations de postes.

Certains enfants et là aussi, c'est une thématique qui nous tient à cœur, ont également vu, entendu ou subi des violences intrafamiliales pendant cette période, +9% en 2020 selon le bilan de la délinquance du Ministère de l'Intérieur.

Trop de jeunes actuellement sont désœuvrés dans nos communes, nos agglomérations, des cellules de crise, des réunions « ambiance quartier » se multiplient afin d'éviter que les situations dégénèrent et tenter de trouver des solutions avec les moyens du bord.

Le Département doit, et c'est sa compétence, être au cœur de ces dispositifs, les soutenir pleinement, donner les moyens aux acteurs locaux, aux éducateurs d'agir.

Nous ne pouvons pas nous dire qu'il faut continuer comme avant. Nous ne pouvons pas nous contenter de moyens déjà insuffisants auparavant et ne pas proposer de solutions pour ces jeunes. Monsieur le Président, tout simplement, nous ne pouvons pas nous féliciter, jamais, que des jeunes restent sur le bord de la route.

Vous le savez, les besoins augmentent et malheureusement, ne vont pas diminuer dans les mois à venir.

Mettre des moyens dans la prévention spécialisée, c'est prévenir la marginalisation, faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles. Il s'agit de valeurs et de politique qui nous sont chères et qui sont au cœur de notre engagement.

Nous vous demandons, avec gravité car la situation l'exige, de revoir votre politique d'économies en faveur de la prévention spécialisée et enfin, de donner les moyens nécessaires pour que les éducateurs puissent faire leur travail avec efficacité. Le bilan que vous avez effectué devrait d'ailleurs vous y encourager.

Je vous remercie.